



© HANON



Les échos de

# Saint-Cast Le Guildo



Joyeux Noël et  
Bonne année !!!



La grande plage sous la neige

[www.saintcastleguildo.com](http://www.saintcastleguildo.com)

N°  
28

Décembre 2010  
Janvier 2011

NUMÉRO DOUBLE

## Mairie de Saint-Cast le Guildo

Hôtel de Ville  
2 bis, rue de la colonne  
22380 st-CAST-LE GUILD  
TÉL. : 02 96 41 80 18  
FAX : 02 96 41 98 08

mairie@saintcastleguildo.fr

### Horaires d'ouverture :

Lundi : 9 h-12 h  
et de 14 h-16 h  
du mardi au vendredi :  
9 h-12 h et 14 h-17 h.

## SOMMAIRE

Édito	p 2
Le mot des adjoints	p 4
La distribution du journal municipal	p 7
Les infos municipales	p 8
État civil	p 12
Permis de construire	p 12
Ecowatt Bretagne	p 13
Mots Fléchés	p 14
Contes de Noël	p 15
Infos pratiques	p 16
Actus associations	p 18
Hommage à Jean Bouvier	p 19-20

### DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Jean FERNANDEZ

### COMITÉ ÉDITORIAL :

M. Jean François GIRARD

M<sup>me</sup> Catherine

FOUCAULT-COULIBALY,

M<sup>me</sup> Marie-Noëlle BRIENT,

M<sup>me</sup> Agnès DURAND

### CONCEPTION GRAPHIQUE

ET MISE EN PAGE :

RAYURES ET POINTILLÉS

Le Kerpont

22130 SAINT-LORMEL

Tél. : 02 96 80 49 44

Fax : 02 96 80 49 45

E-Mail : liletooo@wanadoo.fr

### IMPRESSION

ET FAÇONNAGE :

Imprimerie PEIGNE

22100 DINAN

Tél. : 02 96 39 22 17

Fax : 02 96 85 42 27

### Photo de couverture :

Prise de vue fournie  
par la Mairie

Dépôt légal imprimerie 2005



## Le mot du maire



## Édito

**Madame, Monsieur,**

**Alors que le contexte économique reste préoccupant et que des inquiétudes persistent, nous abordons la période des fêtes de fin d'année.**

**Il n'est pas toujours facile de retrouver le sourire dans ces conditions, pourtant les rires et les rêves de nos enfants nous aideront à espérer le bonheur.**

JOYEUX NOËL à vous tous avec une attention, une pensée particulière pour celles et ceux qui passeront ces fêtes dans la solitude.

Dans quelques mois, nous aurons accompli la moitié du mandat que vous nous avez confié. Il me paraît donc utile de faire un point sur quelques sujets d'actualité.

Tout d'abord, je veux vous faire part de déceptions :

### À PROPOS DE LA RÉSIDENCE DE TOURISME

La Résidence de Tourisme, dont le permis de construire a été signé le 15 septembre dernier, est l'objet d'une procédure de recours déposée par la SCI l'Hippocampe (représentée par M. Tiberghien) et par M. et M<sup>me</sup> Cousin, M. et M<sup>me</sup> Courtois et M<sup>me</sup> Chamand (À l'heure où j'écris ces lignes, ce 30 novembre, M. et M<sup>me</sup> Cousin, M. et M<sup>me</sup> Courtois ainsi que M<sup>me</sup> Chamand ont

signifié leur retrait de la procédure).

Cette procédure de référé a été jugée par le tribunal administratif de Rennes le 22 octobre 2010. Les conclusions du juge nous sont parvenues, et ne sont pas favorables à la commune.

Pierre et Vacances ainsi que la commune ont décidé de se pourvoir en cassation contre l'ordonnance rendue par le juge des référés.

Notre déception est importante car ce projet destiné à faire vivre St-Cast le Guildo avait le mérite d'offrir à notre commune les capacités hôtelières qui lui font défaut sans pour autant nuire aux

structures existantes. Les commerces en seraient les premiers bénéficiaires tout au long de l'année. Nous défendrons ce projet en faisant valoir l'attachement que nous avons pour notre commune et pour son développement.

### AU SUJET DE LA RÉHABILITATION DE LA SALLE D'ARMOR

La réhabilitation de la Salle d'Armor dont le financement est étroitement lié à l'opération précédente serait remise en cause. La première esquisse architecturale mérite sans doute d'être amendée mais en



Vues du projet de la résidence de tourisme Pierre et Vacances



## Le mot du maire

aucun cas d'être annulée parce que quelques résidents temporaires ne portent aucun intérêt ni à ce projet... ni à notre station. Notre volonté de respecter les engagements pris au cours de notre campagne électorale se heurte ici à la décision de quelques-uns préférant privilégier leurs intérêts personnels aux intérêts collectifs. Il est évident que renoncer à la Résidence de Tourisme, signifierait également renoncer à la réhabilitation de la salle d'Armor et rendrait difficile l'exécution de la suite de notre programme. Un projet porteur d'avenir pour Saint-Cast le Guildo risquerait donc de ne pas voir le jour tout comme le projet de la Thalasso d'Ar Vro il y a quelques années... !

### DES IMPRÉVUS

La Crise économique qui a touché notre pays et le monde, n'a pas eu, heureusement, de graves impacts, sur la fréquentation touristique mais a engendré des « graves imprévus » dans notre gestion locale.

#### L'emprunt DEXIA:

En février 2007, la précédente municipalité a renégocié la dette de la commune, essentiellement en vue de faire face aux échéances du port.

Cette opération était destinée à regrouper plusieurs



Le port est financé par le Conseil Général des Côtes d'Armor, la ville de St-Cast le Guildo et la CCI, tous trois associés en Syndicat Mixte.

prêts en un seul emprunt (DEXIA) à taux variable indexé sur le cours de change Euro/Franc Suisse. En 2010, le taux d'intérêt est passé à 8.21 % générant ainsi, à nos dépens, un surplus de 150 000 €.

Les évolutions potentielles de ce taux sont imprévisibles sur les 25 ans à venir et peuvent avoir des conséquences catastrophiques sur nos finances.

Nous avons pris contact avec DEXIA et transmis le dossier au Médiateur nommé par le Ministère de l'Économie et des Finances car nous voulons sortir de ce prêt et sécuriser notre dette (ce qui aurait dû être réalisé en 2007).

#### Le financement du Port

Ce projet est financé par le Conseil Général des Côtes d'Armor, la ville de Saint-Cast le Guildo et la CCI tous trois associés au sein d'un Syndicat Mixte (la participation de la commune se monte à 35 %).

À ce jour, pour boucler le

financement du port, il manque 1,9 M d'Euros qui seront financés par un emprunt dans l'attente des subventions promises par l'État.

### L'ÉBOULEMENT DE LA FALAISE, RUE DU PORT JACQUET

Suite à des travaux réalisés par le propriétaire, l'effondrement de la falaise bordant la route départementale du Port Jacquet m'a contraint à fermer la voie à toute circulation.

Aucune solution n'émerge pour l'instant des réunions d'experts.

### LA VACANCE DU POSTE DE DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES

Après avoir été suspendu de ses fonctions par le Maire, le Conseil de Discipline a donné un avis favorable à une demande de révocation. Révocation que j'ai rendue effective à compter du 19 novembre 2010.

Face à cette importante

décision, une grande solidarité s'est manifestée à mon égard. Je remercie tous les élus, les agents municipaux et ceux d'entre vous qui m'ont fait part de leur soutien.

Enfin je voudrais souligner l'implication et la motivation de l'équipe qui m'entoure. Au-delà de mes 8 adjoints, je pense aussi à l'aide constructive de toute l'équipe municipale. St-Cast le Guildo a besoin de votre soutien, de vos encouragements et de vos propositions.

### VŒUX 2011

J'aurai le plaisir de vous présenter mes vœux pour 2011, le samedi 8 janvier, à partir de 17h30 Salle Lebreton.

### JOYEUX NOËL !

Jean Fernandez  
Maire de Saint-Cast  
Le Guildo

(Éditorial écrit le 30 novembre 2010)



## Le mot des adjoints

# ACTION SOCIALE :

Comme chaque année, Décembre est l'occasion d'une rétrospective de notre action sociale. Voici les 3 grands axes de notre action : l'imprévu au quotidien, L'E.H.P.A.D et les initiatives diverses

### IMPRÉVU AU QUOTIDIEN

Cela regroupe :

- **Les situations précaires** qui nécessitent un soutien financier d'urgence et psychologique immédiat
- **La mise sous protection juridique**
- Tutelle ou curatelle (enfant ou adulte)
- Placement en centre d'hébergement et de réinsertion social (C.H.R.S)

- Démarches auprès de l'organisation « Espace » Écoute et Accueil des Femmes
- Logements d'accueil d'urgence
- Dossiers administratifs pour les endettements afin de diriger les personnes vers les services sociaux adaptés

### E.H.P.A.D

- Travail avec M<sup>me</sup> MORVAN, Directrice de

l'E.H.P.A.D (réorganisation des services et du personnel)

- Travail sur le projet d'agrandissement et de mise aux normes de l'établissement avec le Conseil Général et Côtes d'Armor Habitat. Montage financier.

### INITIATIVES DIVERSES

- On envisage de rencontrer une autre tranche de la population, les élèves de cm2 avant leur intégration au collège et de leur offrir un dictionnaire.
- Les services de l'État nous demandent de mettre chaque année en place un plan canicule et grand froid. Un très grand travail de recensement des personnes fragilisées et isolées a été fait par le biais des différents services d'aide à la personne et surtout par le service administratif de la Mairie. Une vingtaine de personnes a été visitée cet été par les membres disponibles du C.C.A.S.
- À l'initiative des membres du C.C.A.S, ont été organisées des visites aux nouveaux nés et à leurs parents.
- Installation d'une aire de jeux aux Champs Coron



À l'initiative des membres du C.C.A.S, ont été organisées des visites aux nouveaux nés et à leurs parents.

- Une conférence de haut niveau sur la nutrition animée par le Professeur Patrice BONNET a eu lieu au mois d'Août
- Une Médaille d'Or de la Famille Française a été remise cet été
- Une séance de cinéma pour les Aînés

“Les services de l'État nous demandent de mettre chaque année en place un plan canicule et grand froid ...”

- Sans oublier le traditionnel cadeau de fin d'année et le goûter festif des aînés

En conclusion, je voudrais souligner la très grande écoute et réactivité du



Projet d'agrandissement et de mise aux normes de l'EHPAD de Saint-Cast avec le Conseil Général et Côtes d'Armor Habitat



## Le mot des adjoints

“je voudrais souligner la très grande écoute et réactivité du « Secours Catholique » et des « Restos du Cœur ».”

« Secours Catholique » et des « Restos du Cœur ». Qu'ils en soient remerciés.

### RECENSEMENT PERSONNES SE DÉPLAÇANT EN FAUTEUIL ROULANT

Afin que les personnes souffrant d'un handicap moteur et ne se déplaçant qu'en fauteuil roulant puissent être présentes aux Cérémonies célébrées sur la Commune, la Mairie, sur une initiative de Monsieur Marcel ROUYER, se propose d'effectuer un recensement auprès des



citoyens castins et guildo-céens. Merci de se faire connaître

en Mairie.  
Marie-Noëlle BRIENT  
Adjointe au Maire

# RÉNOVATION DE L'ÉGLISE DU GUILDO :

Après avoir fait effectuer en 2009 un diagnostic complet des structures de l'Église par un cabinet spécialisé, la municipalité s'est engagée à lancer des travaux de sécurisation afin de sauvegarder l'édifice.

Un premier marché vient d'être lancé portant sur la déconstruction des voûtes intérieures et plafonds, avec stabilisation des charpentes.

### QUEL MODE OPÉRATOIRE ?

Le mode opératoire consistera à :

- la **dépose du mobilier**, des soubassements bois ainsi que l'estrade du chœur, la protection des vitraux ;
- la **mise en place d'échafaudages** tubulaires verticaux et d'une tour cen-



La mise en sécurité des éléments de charpente fait partie des opérations de rénovation de l'Église du Guildo

trale au niveau du centre de croisée pour assurer la stabilité des arcs de voûte avec contreventement ;

- le **piquetage** des murs pour enlever les enduits

ciment et plâtres de l'ensemble des murs intérieurs ;

- la **démolition des plafonds et voûtes** en enduits plâtre sur lattes bois, partant de la nef vers la croisée, avec étaieage des fermes à l'avancement des démolitions ; enlèvement des gravats ;
- la **mise en sécurité des éléments de charpente** déstructurés par la mэрule et insectes à partir de pièces de renfort (poteaux moisés en reprise d'arbalières notamment).



## Le mot des adjoints

### DÉMARRAGE DU CHANTIER

L'ensemble de ces prestations sera réalisé à partir de novembre 2010 et jusqu'en mars 2011 par l'entreprise MOULLEC de Lamballe, et

doit permettre une mise à nu de la structure charpente de l'édifice, ainsi qu'une analyse « in situ » de l'existant; et autoriser à l'issue la passation de marchés de réhabilitation de la char-

penne, ainsi que des éléments de maçonnerie.

L'église restera fermée pendant encore plusieurs années, au titre de tranches annuelles de consolidation de l'édifice, et ensuite de

travaux de restauration, et de rénovation permettant d'envisager une réouverture au public.

Gérard VILT  
Adjoint au Maire

# ANIMATION DE LA STATION :

Tous les Castins & Guildocéens (enfin presque tous...) souhaitent que notre station soit animée à l'année et non seulement les périodes de vacances estivales.

### UNE AMBITION PORTÉE PAR LES ACTEURS DE LA COMMUNE

Cette ambition est au cœur de notre action d'élus.

Dans ce but nous essayons de construire des équipements attractifs (du Port à la Résidence de Tourisme pour n'en citer que deux), de définir le cadre adapté (droit à ouverture des commerces le dimanche) etc. De leur côté les magasins sont de plus en plus souvent ouverts à l'année, tan-

dis que les associations se mobilisent pour créer des événements, petits ou grands.

Tout cela est très bien !

### RECHERCHE DE LOCAUX COMMERCIAUX À L'ANNÉE

Pourtant au cours de maintes de mes "permanences", j'ai l'occasion de rencontrer, souvent de jeunes actifs, cherchant à s'installer sur la commune, qui viennent exposer leurs



projets. Mais ils ont besoin de locaux !

Le plus souvent le "marché local" ne leur propose que des baux précaires (période estivale), alors que leur besoin serait un bail commercial, (ou classique à l'année pour les appartements en RDC, ce qui peut convenir pour quelques activités de service à la personne).

Je me permets donc d'attirer l'attention des bailleurs

potentiels, pour qu'ils contribuent, eux aussi, dans la mesure du possible, à l'animation économique de la ville...

Jean-François GIRARD  
Adjoint au Maire





## Le mot des adjoints

# DISTRIBUTION DU JOURNAL MUNICIPAL : APPEL À COMMERÇANTS

Si notre journal municipal est apprécié, sa distribution pose quelques soucis (délai...). Comme indiqué dans le numéro de novembre, nous recherchons des solutions pour remédier à ce problème.

### UN PROJET DE POINTS DE DÉPÔT DANS DES POINTS D'ACCUEIL

La meilleure solution serait d'organiser une dizaine de points de dépôt, sur l'ensemble de la Commune, ou chaque castin et guildocéen pourrait prendre un exemplaire.

Pour avoir une « continuité de service » il est préférable que ces points d'accueil (hors les « institutionnels » que sont la Mairie de Saint-Cast Le Guildo, la Mairie annexe du Guildo l'Office du Tourisme) soient des commerces ouverts à l'année judicieusement répartis sur l'ensemble de la Commune.

Chacun de ces points d'accueil serait alimenté une fois par mois par un agent municipal. Les exemplaires non distribués seront repris. Une petite affichette pourrait être mise en vitrine pour annoncer : « ICI POINT DE DÉPÔT DU BULLETIN MUNICIPAL » (par exemple).

### UNE OPÉRATION TESTÉE SUR LE PREMIER SEMESTRE 2011

Nous envisageons ainsi de mener cette expérience à compter de février 2011 sur l'ensemble du 1er semestre. Nous en tirerons alors le bilan et déciderons de la suite à donner.

Si vous êtes intéressés pour participer à cette opération, et donc d'ériger votre magasin en tant que point d'accueil, je vous remercie de vous signaler auprès des personnes concernées par l'opération (voir encadré ci-contre).

Je vous remercie de l'accueil positif que vous réserverez à cette idée qui permettra de diffuser notre journal municipal dans un délai beaucoup plus court.

Jean-François  
GIRARD  
Adjoint au Maire

### PERSONNES À CONTACTER

- ◆ Jean François GIRARD :  
Tél. : 02.96.41.69.35  
mail : jf.girard.saintcastleguildo@orange.fr
- ◆ Catherine FOUCAULT COULIBALY :  
Tél. : 02.96.41.69.24  
mail : c.foucault-coulibaly@orange.fr
- ◆ Marie-Noëlle BRIENT :  
Tél. : 02.96.41.69.24  
mail : mn.brient.saintcastleguildo@orange.fr
- ◆ Agnès DURAND :  
Tél. : 02.96.41.69.25  
mail : mairie@saintcastleguildo.fr





## Informations Municipales (CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2010)

(Pour avoir une information complète, consulter l'affichage en mairie)

### CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2010

#### APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 SEPTEMBRE 2010

#### INSTALLATION ET PROCLAMATION DE M<sup>me</sup> ANNIE LEBLANC EN QUALITÉ DE CONSEILLÈRE MUNI- CIPALE

Le Maire informe le Conseil Municipal de la démission de Madame Sandrine MASSON, en sa qualité de Conseillère Municipale.

Vu l'article L. 270 du Code Électoral stipulant que le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le Conseiller Municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit,

CONSIDÉRANT QUE Madame Annie PONTOIRE, épouse LEBLANC, née le 2 juin 1947 à Chartres (28000) domiciliée 1 rue du Moulin Bily, arrive immédiatement sur la liste, Le Conseil Municipal INSTALLE ET PROCLAME Madame Annie LEBLANC en qualité de Conseillère Municipale à compter du 26 octobre 2010.

#### FINANCES :

##### TARIFS 2011 DES MOUILLAGES DE LA GARDE

(voir tableau ci-dessous)

Le Conseil Municipal ÉMET un avis favorable

##### REFORME DE LA FISCALITÉ DIRECTE LOCALE – DÉCIS- SIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN MATIÈRE D'ABAT- TEMENTS DE TAXE D'HABITATION POUR L'ANNÉE 2011

- Le Conseil Municipal, par 24 voix pour et 1 abstention (M. MONTFORT) DÉCIDE de maintenir, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, les abattements de la Taxe d'Habitation en vigueur dans la Collectivité.

##### AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN AVENANT AU CONTRAT DE BAIL CONCLU AVEC BOUYGUES TELE- COM :

Le Conseil Municipal AUTORISE le Maire à signer l'avenant au contrat de bail

##### TAXE DE SÉJOUR 2011

##### ANNULATION DÉLIBÉRATION N° 4 DU 15 juin 2010

Monsieur Yves HERVE, Adjoint au Maire, rappelle au

TARIFS 2011 DES MOUILLAGES DE LA GARDE :		PROPOSITIONS pour 2011			
LONGUEUR	du 01/04 au 31/05 et du 01/10 au 31/10 Tarif Mensuel	du 1 <sup>er</sup> au 30/06 et du 1 <sup>er</sup> au 30/09 Tarif Mensuel	du 01/07 au 31/08 Tarif Mensuel (*)	du 01/07 au 31/08 Tarif Journalier (*)	du 1 <sup>er</sup> /04 au 31/10 forfait longue durée (*)
jusqu'à et = à 5.99 m	84,00	135,00	197	12	605,5
de 6 m à 6.99 m	92,50	157,00	236,5	13	727
de 7 m à 7.99 m	100,50	180,50	276	14	848
de 8 m à 8.99 m	117,50	207,00	315,5	15	969,5
de 9 m à 9.99 m	134,00	234,00	354,5	16	1090,5
de 10 m à 10.99 m	168,00	269,50	393,5	17	1211,5
au-delà de 11 m	202,00	314,00	453,5	18	1394,5

\* Le service navette du 1er Juillet au 31 Août est inclus dans les tarifs des mouillages CCI et des mouillages privés de la Garde

MOUILLAGES PRIVÉS	TARIFS 2011
Bateau jusqu'à 7,99 m	156,00 €
Bateau de 8 m et +	182,50 €



## Informations Municipales (CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2010)

(Pour avoir une information complète, consulter l'affichage en mairie)

Conseil Municipal la délibération n° 4-A en date du 15 juin 2010 fixant les tarifs de la Taxe de Séjour pour 2011 concernant les campings.

Vu le bilan de perception de la taxe de séjour concernant les campings, établi en fin de saison, Monsieur Yves HERVE propose d'annuler la délibération précitée.

Le Conseil Municipal par 24 voix et 1 abstention (M. MONTFORT) ANNULE la délibération n° 4-A du 15 juin 2010.

### DÉTERMINATION DU MODE DE PERCEPTION EN 2011 POUR LES CAMPINGS (TAXE DE SÉJOUR FORFAITAIRE) (Terrains de campings, de caravanage, d'hébergement de plein air)

Suite à l'exposé de Monsieur HERVE et suite à l'annulation de la délibération n° 4-A en date du 15 juin 2010, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, après un vote à main levée, par 24 voix et 1 abstention (M. MONTFORT)

- FIXE les modalités d'application de la TAXE DE SÉJOUR FORFAITAIRE pour l'année 2011.

### **PERSONNEL :**

#### PRIME DE FIN D'ANNÉE 2010 ALLOUÉE AU PERSONNEL

Le Conseil Municipal FIXE à 403 € la prime de fin d'année allouée au personnel communal pour l'année 2010 considérant l'augmentation de 1,60 % de l'indice des prix à la consommation.

### **URBANISME :**

#### RÉSIDENCE « BEL AIR » - APPROBATION DU CAHIER DES CHARGES

Monsieur Francis HEBANT, Adjoint au Maire, présente à l'Assemblée le cahier des charges relatif au lotissement de Bel Air. Il informe l'Assemblée que ce document a été élaboré en commission d'urbanisme.

Le Conseil Municipal APPROUVE le cahier des charges tel qu'il est annexé à la présente délibération.

#### AUTORISATION ACQUISITION PARCELLES CADASTRÉES SECTION AH N° 531 ET N° 533

Le Conseil Municipal VALIDE.

#### ÉCHANGE DE TERRAIN – RUE SANTEZ GWEN ENTRE LA COMMUNE ET MADAME MEUDAL

Le Conseil Municipal VALIDE.

#### RECTIFICATION DE L'ALIGNEMENT DE LA RUE DE "SAINT JAGUEL"

Le Conseil Municipal VALIDE.

#### APPROBATION D'UNE MODIFICATION DU P.O.S. – OUVERTURE PARTIELLE A L'URBANISATION DE LA ZONE 39 NABS

Le Conseil Municipal DÉCIDE d'approuver le Plan d'Occupation des Sols modifié, à savoir: « ouverture partielle à l'urbanisation de la zone 39 NABS en zone 39 NAb »

### **TRAVAUX:**

#### AMÉNAGEMENT RD 13 – DOUBLE GIRATOIRE DE LA « CROIX BRAS »

Le Conseil Municipal SOLLICITE l'autorisation du Conseil Général pour la réalisation des travaux correspondants et AUTORISE la réalisation des travaux qui viennent de lui être soumis et qui s'élèvent à la somme de 107882.10 € TTC.

### **DIVERS:**

#### MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITÉ CONSULTATIF DU PATRIMOINE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que certains Membres du Comité Consultatif du Patrimoine ne souhaitent plus en faire partie, à savoir.

- Madame BRIENT Marie-Noëlle
- Monsieur DESRIAC Paul
- Monsieur PROD'HOMME Johann
- Madame ROCHE Maryvonne
- Monsieur MACKIEWICZ Henri

Il propose d'ajouter en qualité de Membres extérieurs au



## Informations Municipales (CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2010)

(Pour avoir une information complète, consulter l'affichage en mairie)

COMITÉ CONSULTATIF EN CHARGE DU PATRIMOINE  
les personnes suivantes :

- Madame RENAUD-PEAN Dominique
- Madame THEBAULT Christiane
- Madame LOARER Danièle

Le Conseil Municipal PREND ACTE de la nouvelle composition du Comité Consultatif du Patrimoine.

### CHOIX D'UN CABINET D'ÉTUDE POUR L'ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE DE LA COLLECTIVITÉ DANS UNE PROCÉDURE DE D.S.P CONCERNANT LE VILLAGE VACANCES

Quatre propositions ont été réceptionnées. Après examen de celles-ci, Monsieur GIRARD propose au Conseil Municipal de retenir le Cabinet d'avocats COUDRAY de Rennes pour un montant de 5760 € HT.

Le Conseil Municipal ÉMET un avis favorable

### CHOIX D'UN CABINET D'ÉTUDE POUR L'ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE DE LA COLLECTIVITÉ DANS UNE PROCÉDURE DE D.S.P CONCERNANT LE BAR-RESTAURANT DE LA SALLE D'ARMOR

Trois propositions ont été reçues.  
Après examen de celles-ci, le Conseil Municipal DÉCIDE DE RETENIR le Cabinet d'avocats COUDRAY de Rennes.

### AUTORISATION SIGNATURE DU CONTRAT DE TERRITOIRE – 2010/2015

Les communautés et les communes établissent de façon autonome leur programmation en choisissant et hiérarchisant les opérations qu'elles souhaitent programmer sur la durée du Contrat (sous réserve d'une contribution locale minimale de 40 %).

Pour ce faire, le Conseil Général affecte à chaque Territoire une enveloppe financière particulière.

Le Comité de Pilotage, associant notamment les maires, le Président de la Communauté et la Conseillère Générale du Territoire, s'est réuni à plusieurs reprises au

cours de ces derniers mois pour déterminer les thématiques prioritaires et arrêter la liste des projets constitutifs du Contrat.

Après concertation avec le Conseil Général, le projet de contrat a été approuvé mutuellement.

Le Conseil Municipal VALIDE

### DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE A LA COMMISSION D'OCCUPATION DES TERREPLEINS DU PORT DE ST-CAST

Le Conseil Municipal DÉSIGNE Monsieur Yves HERVE en qualité de Représentant de la Commune de Saint-Cast le Guildo

### AUTORISATIONS D'ESTER EN JUSTICE

Le Conseil Municipal AUTORISE Monsieur le Maire à ester en justice et CONFIE la défense des intérêts de la Commune à Maître COUDRAY de Rennes pour les contentieux suivants :

A) - CONTENTIEUX COMMUNE/ SCI L'HIPPOCAMPE, M<sup>me</sup> CHAMOND COLETTE, M. ET M<sup>me</sup> TIBERGHEN FREDERIC, M. ET M<sup>me</sup> COURTOIS BRUNO ET M. ET M<sup>me</sup> COUSIN JACQUES CONTRE LA SNC SAINT-CAST LE GUILDO LOISIRS

B) - CONTENTIEUX COMMUNE / M. MORTIER JEAN-PIERRE CONTRE L'ARRÊTÉ DE NON-OPPOSITION DE LA DÉCLARATION PRÉALABLE DU 18 juillet 2010 DÉLIVRÉE A MONSIEUR BRINGUIER

C) – CONTENTIEUX COMMUNE / MONSIEUR LACHAISE PIERRE

### APPROBATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU SITE DE MOUILLAGES DE LA FRESNAYE

Le Conseil Municipal APPROUVE.

### DÉNOMINATION DES RÉSIDENCES DES CHAMPS CAURONS ET DE PENTHIEVRE

Après avis du "Comité Consultatif en charge du Patrimoine Communal" et de la Commission d'Urbanisme, Le Conseil Municipal ÉMET un avis favorable à cette dénomination : "RÉSIDENTE TERRE D'ÉMERAUDE"



## Informations Municipales

### TAXE DE SÉJOUR 2011

#### DATES DE VERSEMENT :

31 mai, 30 septembre et 30 novembre. Tout retard dans le versement du produit de la taxe donnera lieu à l'application d'un intérêt de retard de 0,75 % par mois.

#### TARIFS :

- Terrains de camping et terrains de caravanage 1 et 2 étoiles ainsi que tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes : **0,20 €/personne/nuitée**
- Terrains de camping et terrains de caravanage 3 et 4 étoiles ainsi que tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes : **0,41 €/personne/nuitée**

Un coefficient d'abattement modulable de 0,80 en plus de l'abattement obligatoire de 10 % soit 30 % d'exonération sera appliquée. Le nombre de personnes par emplacement de camping est fixé à 3. Ces nouveaux tarifs entreront en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011

- Hôtels de tourisme classés sans étoile et tous les autres établissements de caractéristiques équivalentes : **0,36 €/personne/nuitée**
- Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances de catégorie confort et tous les autres établissements de caractéristiques équivalentes : **0,51 €/personne/nuitée**
- Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances de catégorie grand confort et tous les autres établissements de caractéristiques équivalentes : **0,66 €/personne/nuitée**
- Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles et tous les autres établissements de caractéristiques équivalentes : **0,87 €/personne/nuitée**
- Hôtels de tourisme 4 étoiles luxe et hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 et 5 étoiles et tous les autres établissements de caractéristiques équivalentes : **1,02 €/personne/nuitée**

L'année 2010 a consacré la Villa le clos avec l'obtention d'un label Tourisme et handicap, seul établissement à détenir ce label sur le département des Côtes d'Armor. Rappelons que l'Association a été exposée dans notre journal n°21 du mois d'avril.

#### CENTRE DE VACANCES LA VILLA LE CLOS

Allée du Val St Rieul  
22380 SAINT CAST LE GUILDO

Tel. : 02.96.41.84.00  
Mob. : 06.08.24.45.50

www.villaleclos.com  
N° JJS 022 282 186/EN 01-148



## ÉTAT CIVIL

# Naissances, Mariages et Décès

### POUR LE MEILLEUR :

- **Le 13 Novembre 2010 :**  
Serge GORE et Idaliya BURNASHEVA - 10 rue du Biot

### ILS NOUS ONT QUITTÉS :

- **Le 29 septembre 2010 :** Pierre BLANQUET  
décédé à TOULOUSE – 86 ans
- **Le 18 Octobre 2010 :** Yves MONTFORT  
4 bis Allée du Chelin - 88 ans
- **Le 21 octobre 2010 :** Norbert ETIENNE  
Allée des Tertres – 52 ans
- **Le 24 Octobre 2010 :** Jean BOUVIER  
47 rue de la Colonne – 74 ans

## ARBRE DE NOËL 2010

le Houët – 22550 MATIGNON

**DIMANCHE 19 DÉCEMBRE**  
dès 16h00 au CIS  
de la Côte d'Émeraude

L'Amicale des Sapeurs Pompiers de la  
« Côte d'Émeraude » organise un arbre  
de Noël gratuit pour l'ensemble des  
enfants du canton.

#### Au programme :

- Spectacle par le cirque « RITZ »  
d'une durée d'1h30 environ.
- Arrivée du Père Noël avec distribu-  
tion de friandises et goûter géant.

**CONTACT :**  
**ANTHONY GUEHENNEUC : 06.29.65.39.52**



## PERMIS de CONSTRUIRE

- P.C 10C0085 accordé le 13/10/2010 à M. et Mme LIDUENA Jean-Marc, 6, boulevard de la Garde, pour la construction d'une maison individuelle
- P.C 10C0096 accordé le 12/10/2010 à Mme MICHEL Chantal, 11, rue Pierre Loti, pour la construction d'une maison individuelle
- P.C 10C0103 accordé le 12/10/2010 à la SCI CASTEL RODJYCE, 10, rue de la Corniche de la Plage pour l'extension d'une maison d'habitation
- P.C 10C0105 accordé le 13/10/2010 à M. et Mme RENOUARD Daniel, 10, rue du Bec Rond, pour l'extension d'une maison d'habitation
- D.P 10C0101 déposée par M. et Mme PIQUERET Laurent, 12, lotissement de la Croix Chauvel, pour une clôture
- D.P 10C0129 déposée par M. BLANCHET Roger, 1, rue du Chemin Blanc, pour un abri de jardin
- D.P 10C0141 déposée par M. SIMENHAUS Christian, 27, rue du Moulin Bily, pour la division d'un terrain en 2 lots
- D.P 10C0152 déposée par M. GABER Georges, boulevard de l'Arguenon, pour la division d'un terrain en 2 lots
- P.C 08C0031 modificatif accordé le 25/10/2010 à Mr et Mme MENARD, rue Roger Rouillier, pour le percement de 2 oculi en pignon ouest
- P.C 10C0104 accordé le 25/10/2010 à M. BLANCHET et Mme BEILLON, 2, rue du Chemin Blanc, pour l'extension d'une maison individuelle
- P.C 10C0107 accordé le 22/10/2010 à M. et Mme DELCOURT Gérard, 2, rue de la Grohendais, pour la construction d'un garage et d'un abri
- D.P 10C0148 accordée le 26/10/2010 à M. PRIMAULT, rue de Sainte Brigitte, pour une piscine
- D.P 10C0161 accordée le 17/11/2010 à M. MEYER Andrew, 12, rue de la Colonne, pour la division d'un terrain en 2 lots



**ENVIRONNEMENT :**

# ECOWATT BRETAGNE : ÉCONOMISEZ L'ÉNERGIE

Seulement 8% de l'électricité consommée par les citoyens bretons est produite en Bretagne. La région est une véritable péninsule électrique.

Loin des pics de consommations en hiver, les risques de saturation du réseau et de rupture d'alimentation électrique sont réels.



Devenez EcoW'acteur ! Rien de plus simple ! Inscrivez-vous sur [www.ecowatt-bretagne.fr](http://www.ecowatt-bretagne.fr)

## POURQUOI ECOWATT ?

La démarche EcoWatt a pour enjeu de vous sensibiliser, vous, citoyens bretons, à cette situation énergétique et de vous inciter à procéder aux bons gestes énergie pour apprendre à modérer votre consommation d'électricité.

## MAÎTRISEZ VOTRE ÉCLAIRAGE

- L'éclairage représente en moyenne 15 % de votre facture, ne le négligeons pas !
- Éteignez la lumière quand vous quittez une pièce. Dites-le bien à vos enfants !

- Évitez les ampoules halogènes, car elles consomment 4 fois plus qu'une ampoule basse consommation à éclairage équivalent :
  - Halogène : efficacité lumineuse 20 % et pertes chaleur 80 %, soit pour une ampoule de 150 W, une restitution en éclairage de 30 W.
  - Ampoule basse consommation : efficacité lumineuse 80 % et pertes chaleur 20 %, soit pour une restitution de 30 W, une puissance nécessaire de 37,5 W.
- Faites entrer un maximum de lumière naturelle.

## LE CHAUFFAGE

- Éteignez vos radiateurs dans les pièces inoccupées.
- Conservez une température confortable de 19 °C dans les pièces à vivre et pour les plus frileux, préférez mettre un pull au lieu d'augmenter le thermostat.
- Pour conserver la chaleur durant la nuit, il est conseillé de fermer les rideaux et les volets.

veille consomment de l'électricité!.. Ainsi, pour un téléviseur et un magnétoscope, cinq heures de veille équivalent à une heure d'utilisation.

- Utilisez votre lave-vaisselle, votre lave-linge ou votre sèche-linge après 20 heures, après les heures de forte consommation.
- Si le dégivrage n'est pas automatique, dégivrez votre réfrigérateur et votre congélateur régulièrement. La consommation d'un réfrigérateur est doublée à partir de 4 millimètres de givre.
- Réduisez autant que possible l'utilisation de votre four ou de vos plaques de cuisson.

## SURVEILLEZ VOS APPAREILS ÉLECTRIQUES

- Éteignez les appareils en veille (ordinateurs, TV, hi-fi, lecteur DVD...). Tous les appareils qui restent en

## VOUS AUSSI, DEVENEZ ECOW'ACTEUR !

Rien de plus simple ! RDV sur [www.ecowatt-bretagne.fr](http://www.ecowatt-bretagne.fr)

- 1 - Inscrivez-vous pour recevoir gratuitement les alertes EcoWatt (par mail, SMS...)
- 2 - Venez également découvrir tous les bons gestes énergie, que vous soyez un particulier, une entreprise, ou une collectivité.
- 3 - Relayez l'information et faire connaître la démarche EcoWatt autour de vous.



Jeux et divertissements : Mots fléchés force 2

DÉFAUT D'ADRESSE REFUS DE SOUMISSION	TRAVAILLER À L'ÉCHOPPE ASSEMBLÉE	AFFECTION VIRALE SINGE D'AMÉRIQUE	ENVOYER AVEC PRÉCISION RETOUR DU FROID	SES MANCHETTES SONT PERCUTANTES	IL A TROUVÉ UN EMPLOI SE MONTRER CHAMEAU	HOMME DE CAPE ET D'ÉPÉE AVEN	FIGURINE JAPONAISE ATTACHÉE À LA CEINTURE
POLICIER À LONDRES POSES DE JALONS				PART S'ÉTABLIR AILLEURS ILS AGITENT EN TÉTANIE			
PRODUCTEURS DE POMMES PIERRE FINE			MURS POUR FRUITIERS PIÈCES DU ROTOR		FLEUR DES MOISSONS PIÈCES DÉTACHÉES		
CUMIN DES PRÉS MINE DE SURFACE		DES VINS SURTOUT BLANCS DANSE		DOMAINE DES OSTREIERS STOPPÉE		TERME DE CHOIX VER MARIN	BLESÉE DANS SES INTÉRÊTS
TRAITER LE LIN CAS DE MALHEUR	SON SIGNAL EST INQUIÉTANT CULTES DIVINS			ATTEND AVEC PATIENCE RENOYANT LES GAZ		ELLE TRÔNE AU SALON PIÈCES DU FLORILÈGE	
SUSCEPTIBLE D'EFFRAIER LES RATS	COUPER LES POINTES IL ARRIVE DANS UN FAUTEUIL			POINT DE CÔTE INTERDIRE L'ACCÈS			OUVRIERS DU BÂTIMENT
TRANCHE DE VIE	UNE PLAIE DE NOTRE TEMPS ÉLECTRON	BUREAUX DE MAÎTRES COUVERTE DE BLANC		QUI PEUT FAIRE UN PONT (SEI SCINDE)		PETIT DERNIER IL CONDUIT SEULEMENT EN VILLE	BIEN ENTOURÉE
L'ARDEUR DES SENS ZÈBRE FAMILIER		DONNER À RÉFLÉCHIR OISEAUX ÉCHASSIERS		FINS DE TOURNAGES TENTÉE D'ÉMOTION		DÉMONSTRATIF ÉCRIN NATUREL DE PIERRE	
VENDEURS À LA SAUVETTE DESSINÉS SUR TISSUS	ENTRER DANS LE DÉCOR GRIMACE				DIEU GUERRIER MODE TOUT COURT		
IL SORT DE SA COQUILLE ENTRAVÉE				FONDU PAS ASSEZ			
			FORME DE VIRAGE OBSERVATION FAITE				
			QUI ONT TRANSPIRÉ	ÉPINCETER			

Solution en page 19



# CONTES DE NOËL



## LE PETIT RENNE

Il était une fois un joli renne qui était mort de froid. Le pauvre petit renne se nommait Rudolf et il avait un joli nez rouge. La mère de Rudolf était décédée car un chasseur l'avait abattue. Rudolf était très peiné de sa malchance, il s'était donc réfugié dans la forêt. De là, le petit renne s'est dit qu'il allait avoir de la peine tranquille et sans que ses amis lui posent sans arrêt des questions. Il avait besoin d'être seul.

Quelques jours plus tard, un ange descendit du ciel et rejoignit Rudolf. Il lui demanda pourquoi il était seul dans la forêt en plein hiver et surtout pourquoi il pleurait. Rudolf lui dit tout ce qu'il avait dans le cœur et curieusement il se rendit compte que ça lui faisait du bien. Tout en lui disant tout, il pleurait. L'ange l'écouta avec beaucoup d'attention. Quand Rudolf eut fini de dire ce qui avait à dire, l'ange lui dit qu'il connaissait un homme qui pourrait l'ai-

der à surmonter sa peine. Et surtout à quitter la forêt glacée. Rudolf, se disant qu'il n'avait rien à perdre accepta de suivre l'ange. L'ange, du nom de Véronique, amena Rudolf chez le père Noël. Véronique expliqua l'histoire de Rudolf au Père Noël et il accepta de le prendre sous son aile. Il commença par lui donner à manger car Rudolf avait terriblement faim.

Le Père Noël lui présenta ses autres rennes tous dans le même état que lui. Par la suite, le père Noël lui demanda s'il accepterait de tirer son chariot avec ses nouveaux amis. Rudolf accepta sur le champ.

Le Père Noël remarqua cependant le joli petit nez rouge du renne et se dit que ce serait bien que Rudolf soit le premier renne du chariot du père Noël. Depuis ce temps, cela fait déjà plusieurs années, Rudolf devint le renne du père Noël et dirige fièrement le chariot du père Noël.

Robert L. May (1939)

## LA NUIT DU 24 DÉCEMBRE

Ce jour-là, la neige, soudain, se met à tomber ! Des milliers de flocons dansent dans le ciel. C'est la première fois qu'Oliver voit cela... Et, tout fou, il sort dans le jardin et court à droite, à gauche... essaie d'attraper les flocons.

Notre petit chat s'amuse tellement qu'il s'éloigne de la maison... loin, encore plus loin... Et le voilà dans les champs... Soudain, le chaton, s'arrête, regarde autour de lui...

Il comprend qu'il s'est perdu. Et comme il a froid ! À la maison, Audrey et Elisabeth attendent inquiètes, leur petit chat...

- Allons, les filles ! dit Chou-

chou, il est l'heure d'aller au lit... Demain c'est Noël... Je vous promets une belle surprise !

Et Audrey et Elisabeth, le cœur gros, grimpent dans leur lit !

Pendant ce temps, Oliver cherche toujours son chemin. Il rencontre un oiseau. Il ne pense pas à l'attraper. L'oiseau est si heureux qu'il propose au chaton de lui montrer le chemin de la maison... Ouf ! La fenêtre de la véranda est restée ouverte ! Vite, le petit chat rentre dans sa maison... épuisé, il s'endort sous le sapin.

C'est là qu'Audrey et Elisabeth le trouvent le matin de Noël... Jamais, jamais, elles n'ont eu un si beau cadeau de Noël !





## INFOS PRATIQUES

# LES DANGERS DU MONOXYDE DE CARBONE



### QU'EST CE QUE LE MONOXYDE DE CARBONE ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.

#### Quels appareils et quelles installations sont surtout concernés ?

chaudières et chauffe-eau, poêles et cuisinières, cheminées et inserts, y compris les cheminées décoratives à l'éthanol, appareils de chauffage à combustion fixes ou mobiles (d'appoint), groupes électrogènes ou pompes thermiques, engins à moteur thermique (voitures et certains appareils de bricolage notamment), braseros et barbecues, panneaux radiants à gaz, convecteurs fonctionnant avec des combustibles. La grande majorité des intoxications a lieu au domicile.

#### Quels sont ses dangers ?

Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant. Après avoir été respiré, il prend la place de l'oxygène dans le sang et provoque donc maux de têtes, nausées, fatigue, malaises ou encore paralysie musculaire. Son action peut être rapide : dans les cas les plus graves, il peut entraîner en quelques minutes le coma, voire le décès. Les personnes intoxiquées gardent parfois des séquelles à vie.

### COMMENT ÉVITER LES INTOXICATIONS

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde. Les bons gestes de prévention aussi :

- **Avant l'hiver, faites systématiquement intervenir un professionnel qualifié pour contrôler vos installations :** chauffe-bains, inserts et poêles. Faites vérifier et entretenir vos conduits de fumée (par ramonage mécanique).
- **Veillez toute l'année à une bonne ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage :** Aérez votre logement tous les jours pendant au moins 10 minutes, même quand il fait froid. N'obstruez jamais les entrées et sorties d'air (grilles d'aération dans cuisines, salles d'eau et chaufferies principalement).
- **Veillez à une utilisation appropriée des appareils à combustion :** Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement. Respectez scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion (se référer au mode d'emploi du fabricant), en particulier les utilisations proscrites en lieux fermés (barbecues, ponceuses...). N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
- **Si vous devez installer de nouveaux appareils à combustion (groupes électrogènes et appareils à gaz notamment) :** Ne placez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage...) : ils doivent impérativement être installés à l'extérieur des bâtiments. Assurez-vous de la bonne installation et du bon fonctionnement de tout nouvel appareil avant sa mise en service, et, pour les appareils à gaz, exigez un certificat de conformité auprès de votre installateur.

### QUE FAIRE SI ON SOUPÇONNE UNE INTOXICATION ?

Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement. Dans ce cas :

- 1 - **Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres.**
- 2 - **Arrêtez si possible les appareils à combustion.**
- 3 - **Évacuez au plus vite les locaux et bâtiments.**
- 4 - **Appelez les secours :**  
112 : Numéro unique d'urgence européen  
18 : Sapeurs Pompiers  
15 : Samu
- 5 - **Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des Sapeurs Pompiers.**



INFOS PRATIQUES

LE S.A.G.E :  
MAIS  
QU'EST  
CE QUE  
C'EST ?

Un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est en cours d'élaboration sur le territoire Arguenon-Baie de la Fresnaye, dont la commune fait partie.

Cette élaboration est pilotée par le Syndicat Mixte Arguenon-Penthièvre.

L'Eau'bservatoire a pour thématique l'Avancement du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Arguenon Baie de la Fresnaye.

Pour le Président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Arguenon-Baie de la Fresnaye,

Marie-Christine TOQUET

Coordinatrice SAGE bassin-versant Arguenon

SYNDICAT MIXTE ARGUENON-PENTHIEVRE Usine de la Ville Hatte

22130 PLEVEN  
Tél. 02 96 84 49 10  
Fax. 02 96 84 42 61

Mail : smap.pleven@wanadoo.fr  
Site internet : www.smap22.fr

N°52 • DÉCEMBRE 2010  
**L'eau'bservatoire**

DU SYNDICAT MIXTE

ARGUENON-PENTHIÈVRE

Qu'est-ce qu'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)?

Un SAGE est un document (préconisations et règlements) visant à protéger la quantité et la qualité des eaux (marines, superficielles et souterraines) ainsi que les milieux associés (berges, zones humides...). Il s'applique sur un territoire hydrographique, dans le respect de la Loi sur l'Eau et de la Directive Cadre Européenne sur l'eau. Il est établi de manière concertée par l'ensemble des acteurs de l'eau du territoire concerné, réunis en une Commission Locale de l'Eau (CLE).



Installation de la CLE - Décembre 2008

La Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Arguenon - Baie de la Fresnaye, installée fin 2008

Le Préfet des Côtes d'Armor a désigné les 51 membres de la CLE chargée d'élaborer le SAGE :

- 26 élus représentant les collectivités territoriales et les établissements publics locaux,
- 16 usagers, riverains, organismes professionnels et associations,
- 9 représentants de l'État et des établissements publics d'État.

En 2009, la CLE démarre l'élaboration du SAGE Arguenon - Baie de la Fresnaye. Elle crée trois commissions de travail intégrant un nombre important d'acteurs :

- Commission « Gestion quantitative de l'eau et inondations » (22 membres)
- Commission « Qualité des eaux et des usages associés de la source à la mer » (36 membres)
- Commission « Territoire, assainissement et milieux naturels » (29 membres)

LE SAGE ARGUENON - BAIE DE LA FRESNAYE, C'EST :

- 700 km<sup>2</sup>
- 40000 habitants environ
- 2 bassins versants : Arguenon et Baie de la Fresnaye
- 45 communes
- 10 % du Département
- 8 communautés de communes



Le Qualité de l'eau sur 2 mois à l'Usine de Pléven

	JUILLET-AOÛT 2010	VALEUR LA PLUS ÉLEVÉE AVANT TRAITEMENT	VALEUR LA PLUS ÉLEVÉE APRÈS TRAITEMENT	MOYENNE APRÈS TRAITEMENT
NITRATES		31 mg/l	3.1 mg/l	
ISOPROTURON (Désherbant agricole)		<0,02 µg/l	<0,02 µg/l	
AMPA (Désherbant utilisé par tous, issu de la dégradation du glyphosate)		0,14 µg/l	< 0,05 µg/l	

Nitrates en mg/l : 0 à 50 (green), 50-100 (yellow), supérieur à 100 (red)  
Isoproturon / AMPA en µg/l : 0 à 0,1 (green), 0,1 à 2 (yellow), supérieur à 2 (red)

Source : Contrôle officiel du Ministère de la Santé (ARS Pôle Santé - Environnement) / St Brieuc



## ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

### DON DU SANG



**Information : Aux responsables des associations de la mairie : M. Charles Rudi sera absent de Matignon du 30 octobre au 6 décembre 2010.**

**Veillez contacter, Mr Jean-Marie Juhel, Route de St-Cast, 22550 Matignon, Tél : 02.96.41.10.21.**

Avec l'aide de l'EFS Bretagne, en 2010, l'association du canton de Matignon a organisé six collectes de sang, quatre à Matignon et deux à St-Cast Le Guildo. 451 Personnes se sont présentées aux six collectes, 70 donneurs de moins quand 2009, dû essentiellement aux intempéries de janvier et au changement de salle à St-Cast. L'avenir semble assuré avec plus de 14% de

nouveaux donneurs dans nos six communes. Ces chiffres montrent mieux que tous les discours que pour assurer cette réserve collective où tous peuvent puiser et dont chacun de nous peut avoir besoin un jour, notre association à un besoin urgent de bénévoles actifs, pour informer la population de notre secteur, « donneurs ou non ». Renseignements, contactez la mairie de votre commune, Prochaine collecte de sang le 6 janvier 2011, Salle des Fêtes de Matignon.

Information aux membres de l'association et sympathisants, notre traditionnelle galette des rois n'aura pas lieu cette année, veuillez nous en excuser, rendez-vous en 2012.

\*\*\*\*\*

### BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

Un grand merci à nos lecteurs pour leur fidélité, merci également à nos

## EMMAÛS

le Houët – 22550 MATIGNON

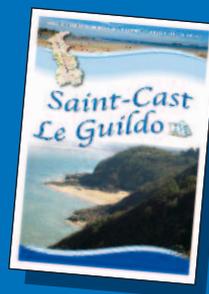
**Pour les fêtes de fin d'année, le dépôt de MATIGNON sera**

**FERMÉ : Les samedis 25 décembre 2010 et 1er janvier 2011.**

**Exceptionnellement, le dépôt sera**

**OUVERT : le jeudi 30 décembre de 14 à 17 heures.**

## Les Echos de "Saint-Cast le Guildo"...



**La date limite d'envoi des articles pour le journal municipal de février est**

**LE LUNDI 10 JANVIER.**

**à l'adresse suivante :**

**Hôtel de ville • 2 bis rue de la Colonne  
• 22380 SAINT CAST LE GUILDO  
mairie@saintcastleguildo.fr**

abonnés de l'été.

Par vos choix, nous allons pouvoir établir le palmarès des achats pour les 10 premiers mois de l'année.

### **Dans la catégorie ROMAN :**

Saya de R Colasse, prix des bibliothèques pour tous, est largement en tête suivi de Tom, petit homme Tom de B Constantin, Les témoins de la mariée de D Van Cawlaert, Ru de Thuy Kum, Premier amour de V Olmi et Le souffle du jasmin de G.Sinoué

### **Dans la catégorie POLICIERS :**

Une mère sous influence de P.Mac Donald, Les visages de J.Kellerman, Fractures de F.Thilliez, Hypothermie de A. Indradason, L'Oiseau de mauvais augure de C. Lackberg, L'ombre de ton sourire M. Higgins Clark

**Dans la catégorie**

### **TERROIR :**

Fils de Terre Neuvas de Y.Jacob, Les enfants de l'hiver de G.Bordes, Le voleur de colobes de J.Anglade

En HISTOIRE : "les mémoires de Churchill", en TEMOIGNAGE : "sous mon niqab" de Zeina, en ROMANS INSPIRES DU VÉCU : "L'affaire de l'esclave Furcy" de M Assaoui et "En avant route" de A. de Saint André, en BIOGRAPHIE : "Clara Malraux" de D Bona. Bien sûr, il ne faut pas oublier le tome III de K Pancol " Les écu-reuils de central ...." Très demandé aussi le tome II de M Lévy "La première nuit".

O Adam, dans son dernier roman : "Le cœur régulier", change de cap. Il quitte les rivages malouins pour la côte nippone.

Et puis d'autres encore pourraient rejoindre cette liste. Nous espérons que



## ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

notre sélection de novembre vous apportera autant de satisfaction. Vous y trouverez beaucoup des prix littéraires de 2010.

Si vous cherchez une idée cadeau pour les pré-ados, ne manquez pas les 2 tomes d'"Oksa Pollok" de A Plichota et C Wolf. L'histoire d'une héroïne de 13 ans, dotée de pouvoirs magiques, a enthousiasmé les jeunes lecteurs cet été. Enfin quelques chiffres qui mieux que de longues phrases confirment le palmarès établi par un large panel de lecteurs. Entre le 1er Juillet et le 30 septembre 2010 : PRÊTS ADULTES: 109 documentaires/566 romans/168 romans policiers. PRÊTS ADOS : 200 livres. PRÊTS ENFANTS : 512 Livres.

### MAISON DE NOËL AU PORT DU GUILDO



**Grands-mères et Grands-pères ! Venez conter à vos petits enfants vos plus beaux contes de Noël près du feu !**

Salon de thé féérique et Marché artisanal ouvert tous les jours de 15 h à 19h30

à partir du 11 décembre jusqu'au 2 janvier 2011

**Association Près de l'Estran**  
**Contact : Madame BOUCHONNEAU Marie-France**  
**02.96.41.18.80**

\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*

I	B	Z	A	U	U	T
I	N	S	B	O	R	D
C	O	R	O	N	E	R
B	A	L	I	S	A	G
P	I	N	S	E	S	P
J	A	D	E	A	L	S
C	A	R	V	I	E	S
A	I	R	A	L	A	R
T	I	L	L	E	R	E
D	E	S	A	S	T	R
E	T	E	T	E	R	E
C	H	E	R	E	T	U
A	I	N	S	E	C	U
A	N	N	E	E	T	A
D	E	S	I	R	A	L
Z	I	G	A	R	N	I
C	A	M	E	L	O	T
T	A	T	O	U	E	S
P	O	U	S	S	I	N
G	E	N	E	E	B	R

Solution des mots Fléchés de la page 14



## Les personnalités de St-Cast Le Guildo

# HOMMAGE À JEAN BOUVIER

Ce texte est écrit à la mémoire de Jean Bouvier qui nous a quitté le dimanche 24 octobre 2010. Pour Annie son épouse, Valérie et Florian ses enfants Ferdinand son petit-fils, les autres membres de sa Famille et tous ses amis.



### À JEAN

*Depuis plus d'un an je t'ai vu presque chaque jour, souffrir et lutter contre cette terrible maladie car tu n'acceptais pas l'inéluctable.*

*La soif de vivre était en toi, puissante et déterminée.*

*Cependant, comme la mer grignote le rivage, tes forces ont diminué et tu as su que c'était sans espoir.*

*Ainsi va la vie de nous tous pauvres Humains destinés au grand silence de l'Éternité. Tu étais un Farfadet, c'est ainsi que tu te définissais; c'est bien ce que tu étais "lutin, esprit follet, taquin et malicieux mais sans méchanceté".*

*Tu portais l'Amitié et l'Altruisme au premier plan de*

*tes préoccupations, tu savais tout simplement aimer.*

*Tu aimais transmettre de la joie et savais la faire partager.*

*Je me souviens du jour où nous sommes allés faire un spectacle pour des Handicapés. Nous avions le tract tous les deux, pourtant nous avons eu un grand succès, heureux d'avoir pu, ensemble, donner un peu de bonheur à des personnes qui en sont souvent dépourvues.*

*Tu étais Hôtelier-Restaurateur, d'abord à Saint Cast, puis au Windsor à Plorec-sur-Arguenon, où tu as trouvé matière à t'exprimer, car la cuisine tu y étais*



Les personnalités de Saint-Cast Le Guildo

# HOMMAGE À JEAN BOUVIER

(suite de la page 19)

*tombé petit dans la mer-mite, non pas dans la forêt des Carnutes chère à Obélix, mais dans celle de la Hunaudaye que tu considérais comme ton lieu de naissance.*

*Tu étais surtout un artiste JEAN, un artiste curieux, avide de savoir et ouvert à tous. N'as-tu pas créé la Foire aux Peintres à Saint-Cast ?*

*Celle – ci perdure encore aujourd'hui.*

*Tu étais présent, en ce dernier mois d'août sur le Square Pellion, tellement amaigri que tu ne voulais pas qu'on te voit pour ne pas choquer.*

*Tu regardais avec satisfaction les artistes exposer leurs œuvres.*

*Aujourd'hui tu n'es plus là, mais ton œuvre te survivra. Tu étais un homme de cœur et un peintre de grand talent qui peignait surtout la nuit après son travail.*

*Lorsque j'ai photographié une partie de tes peintures durant ce dernier été, j'ai compris la grandeur de ton œuvre et sa diversité.*

*Il y a quelques années tu avais réalisé une toile (maintenant au Centre des Quatre Vaulx) appelée "L'Enfant qui peint les étoiles." C'est toi cet enfant qui peint les étoiles.*

*Je crois que le ciel maintenant va changer, des étoiles nouvelles naîtront sous tes doigts dans l'immensité de l'Univers.*

*Tu continues de vivre JEAN, je le sais, je le vois chaque nuit dans la voûte*

*céleste sans cesse renouvelée.*

*Adieu mon ami, adieu l'Artiste.*

*Nous ne t'oublierons pas*

Son AMI

Laurent THEBAULT

